

Professeurs Affiliés

Professeurs Affiliés - Objectifs

- L'ENS de Lyon souhaite encourager les séjours longs de chercheurs internationaux éminents dans ses laboratoires et leur donner une plus grande visibilité, en définissant un programme « Professeurs Affiliés » de Chaires d'une durée minimale de 3 mois répartis sur 3 ans. Pour pouvoir postuler à une telle chaire, un chercheur doit :
 - Exercer son activité principale hors du territoire français,
 - Proposer un programme de recherche dans un laboratoire de l'école, associant des jeunes chercheurs comme des chercheurs confirmés
 - S'engager à passer un minimum de 15 jours par année universitaire au sein de l'Ecole pendant la durée de la chaire,
 - S'engager à participer sur les 3 ans, au projet de formation de l'ENS de Lyon et à faire partager son expérience dans la recherche notamment en organisant des séminaires.

Professeurs Affiliés - Procédure

- Tout chercheur obtenant une telle chaire recevra un courrier officiel de l'École normale supérieure de Lyon et pourra utiliser le titre de « Professeur Affilié à l'Ens de Lyon » ou « Invited Professor of Ens de Lyon » sur la période d'obtention.
- Il bénéficiera des dispositifs réglementaires en vigueur au sein de l'établissement (notamment le versement d'indemnités journalières de mission conformément à la délibération n° III.9 du 6 juillet 2016).
- Le dossier comprend un curriculum vitae détaillé, un projet de recherche et l'avis du responsable du laboratoire d'accueil. Des lettres de recommandation peuvent être jointes.
- Ces dossiers seront examinés lors de la campagne des Professeurs Invités par le CSR de l'ENS de Lyon après avis du CS plénier du printemps, qui établira un classement des candidatures.